

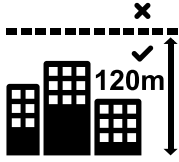


Australian Government
Civil Aviation Safety Authority

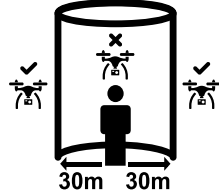
KNOW YOUR DRONE



INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA SÉCURITÉ DU DRONE



Vous ne devez pas faire voler votre drone à plus de 120 mètres du sol.



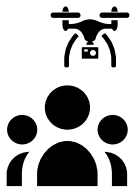
Votre drone doit toujours rester dans un rayon de plus de 30 mètres de toute autre personne.



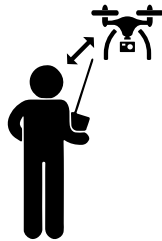
Si votre drone pèse plus de 100 grammes, vous ne devez le faire voler que dans un rayon d'au moins 5,5 kilomètres d'un aéroport contrôlé et qui a généralement une tour de contrôle.



Si vous êtes près d'une aire d'atterrissage d'hélicoptères ou d'un petit aérodrome sans tour de contrôle, vous pouvez faire voler votre drone dans un rayon de moins de 5,5 kilomètres. Cependant, si vous réalisez qu'un aéronef, avec un pilote à bord, est à proximité, vous devrez manœuvrer le drone pour l'éloigner et le poser sur le sol le plus rapidement possible et avec prudence.



Votre drone ne doit, en aucun cas, survoler ou passer au-dessus de personnes ou de zones peuplées. Cela inclut les plages, parcs, événements publics ou terrains de sport durant un match.



Vous devez toujours garder votre drone dans votre champ de vision. Cela veut dire que vous devez voir votre drone de vos propres yeux (sans l'intermédiaire d'un appareil, d'un écran ou de lunettes de vision particulières).



Vous ne devez pas faire voler votre drone au-dessus de ou près de zones où la sécurité publique est menacée ou si des opérations d'urgence sont en cours. Cela peut inclure un accident de voiture, des opérations de police, un incendie ou la lutte contre un incendie et des opérations de recherche et de sauvetage.



Si vous avez l'intention d'utiliser votre drone dans le cadre de votre travail (usage commercial), une réglementation supplémentaire s'applique. Vous aurez sans doute, également, l'obligation d'enregistrer votre drone pour obtenir un permis ou une certification.



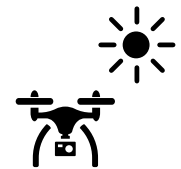
Rappelez-vous que vous ne devez pas utiliser votre drone quand il risque de mettre en danger d'autres aéronefs, des personnes ou des propriétés.



Respectez la vie privée. Il ne faut ni enregistrer ni photographier qui que ce soit sans son consentement — ce qui peut constituer une violation d'autres lois.



Vous ne devez faire voler qu'un seul drone à la fois.



Vous ne devez faire voler votre drone que pendant la journée et sans le manœuvrer dans des nuages ou du brouillard.

KNOWYOURDRONE.GOV.AU